



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 115-18-2023

AVIS est par les présentes donné, aux personnes intéressées désirant s'exprimer sur le premier projet règlement suivant :

Premier projet de Règlement numéro 115-18-2023 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 115-2 tel qu'amendé, afin d'y modifier les dispositions relatives aux matériaux de revêtement autorisés dans le secteur de la montagne »;

QU'À sa séance ordinaire tenue le 7 juin 2023, un avis de motion a été donné par le conseil municipal de la Ville de Sutton, par la résolution numéro 2023-06-210;

QU'À sa séance ordinaire tenue le 7 juin 2023, le conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté, par la résolution numéro 2023-06-211, le premier projet de Règlement numéro 115-18-2023 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 115-2 tel qu'amendé, afin d'y modifier les dispositions relatives aux matériaux de revêtement autorisés dans le secteur de la montagne »;

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le **mercredi 28 juin 2023, à 18 h**, à l'hôtel de ville, à la salle du conseil municipal, 11, rue Principale Sud;

QU'AU cours de cette assemblée publique, le maire ou le membre du conseil désigné par lui expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le projet de règlement numéro 115-18-2023 a pour objet l'ajout du clin d'acier prépeint comme matériau de revêtement autorisé dans le secteur de la Montagne identifié au plan de zonage;

QUE ledit projet ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE le but de cette assemblée soit :

- D'expliquer les projets de règlement;
- D'identifier les dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- D'expliquer que les personnes intéressées ont le droit de déposer à la ville une demande afin que ces dispositions soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter;
- D'expliquer les modalités d'exercice de ce droit.

Une copie du projet de projet de règlement est disponible pour consultation sur la page web suivante : <https://sutton.ca/assemblee-publique-de-consultation-reglement-115-18-2023-modifiant-le-reglement-de-zonage-numero-115-2>

Donné à Sutton, ce **16^e** jour du mois de **juin** de l'an **2023**.

Me Jonathan Fortin, LL.B., OMA
Directeur général adjoint
Greffier et directeur des affaires juridiques